

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module *Troubles alimentaires, abus de substances, quels soins infirmiers ?* 2018 - 2019

Code : S.SI.370.3917.F.16

Type de formation : Bachelor

Niveau :

Module de base

Type :

Module à option thématique

Caractéristique :

Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

Organisation temporelle :

Module sur 1 semestre

Semestre d'automne

2. Organisation

Crédits ECTS :

5 ECTS

Langue principale d'enseignement :

Français

3. Prérequis

Pas de prérequis

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Rôle d'expert-e en soins infirmiers : en particulier la/les compétences A1, A3, A4

Rôle de communicateur-trice : en particulier la/les compétences B1, B2, B3, B4

Rôle de collaborateur-trice : en particulier la/les compétences C1, C3, C4

Rôle de manager : en particulier la/les compétences

Rôle de promoteur-trice de la santé : en particulier la/les compétences E1, E2, E3, E4

Rôle d'apprenant-e et formateur-trice : en particulier la/les compétences

Rôle de professionnel-le : en particulier la/les compétences G1, G2, G3, G4

Objectifs

Comprendre les mécanismes psychiques et biologiques de l'addiction afin de proposer des interventions professionnelles spécifiques

Aborder et définir les différents types d'addictions : abus de substance, dépendance aux jeux, troubles alimentaires

Construire un projet d'interventions professionnelles

Développer des habiletés cliniques relationnelles spécifiques pour un patient souffrant d'addiction

Comprendre les différents programmes d'intervention comme le seuil haut, la réduction des risques.

Comprendre les différents programmes de prévention et d'intervention

5. Contenu

Les mécanismes psychiques et biologiques de l'addiction afin de développer un rôle professionnel spécifique.

Les différents types de programmes d'intervention en lien avec l'abstinence et la réduction des risques

Le réseau vaudois de lieux de soins des addictions

Les politiques fédérales et cantonales en lien avec les différents programmes de prévention des addictions

Les habiletés cliniques spécifiques aux personnes souffrant de troubles de l'addiction

6. Formes d'enseignement

Le module a lieu sous forme de cours théoriques de séminaires et d'ateliers.

7. Exigences de fréquentation

La présence à tous les cours est obligatoire. Une absence de plus de 20% à ces enseignements peut entraîner la non obtention des crédits.

Concernant la gestion et l'annonce des absences l'étudiant-e doit se référer aux règlements internes de l'école dans laquelle a lieu le module.

8. Modalités d'évaluation et de validation

Evaluation orale individuelle visant à ce que l'étudiant mobilise les connaissances développées durant le module, pose un regard critique sur les outils et les démarches de soins spécifiques aux patients souffrant de conduites addictives.

Les consignes et les conditions de validation sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le jour de la présentation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E.

9. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation	<input checked="" type="checkbox"/>	Remédiation possible
Modalités		Complément oral ou écrit, selon consignes définies par le responsable de module, en fonction des difficultés démontrées lors de la validation. La note après la remédiation est comprise entre A et F. Le FX est exclu. Date de retour : en fonction des modalités, entre les semaines 24 et 28.
Répétition		
Modalités de répétition :	<input checked="" type="checkbox"/>	Participation au module selon les modalités spécifiques
Modalités d'évaluation de la répétition :	<input checked="" type="checkbox"/>	Identique à l'évaluation du module
Délai pour l'évaluation de la répétition :	<input checked="" type="checkbox"/>	Au plus tard à la fin du semestre durant lequel le module est répété
Validation de la répétition:		La répétition est validée si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

10. Bibliographie

- Brusset, B. (2004). Dépendance addictive et dépendance affective. *Revue de française de psychanalyse* 2004/2 – Vol.68, PUF., 405-420
- Dumas, J.E. (2013). *Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent*. Bruxelles, Belgique : De Boeck.
- Duverger, Ph. et al. (2011). Anorexie mentale. Dans Duverger, Ph. et al., *Psychopathologie en service de pédiatrie* (pp. 459 - 478). Issy-Les-Moulineaux , France : Masson.
- Lançon, Ch. (2013). *Conduites addictives et processus de changement*. Ed. John Libbey Eurotext, France.
- Marcelli, D. & Braconnier, A., (2008). Anne Philibert, Géraldine Morel et Loïc Pignolo (2015). Processus d'endettement dans le jeu excessif repéré à http://sos-jeu.ch/pdf/160423_Rapport_Jeu_endettement.pdf
- Morel, A., & Couteron, J.-P. (2008). *Les conduites addictives : comprendre, prévenir, soigner*. Paris, France : Dunod
- Williams, R.J., West, B.L., & Simpson, R.I. (2012). Prevention of Problem Gambling: A Comprehensive Review of the Evidence, and Identified Best Practices. Report prepared for the Ontario Problem Gambling Research Centre and the Ontario Ministry of Health and Long Term Care October 1,2012.repéré à <http://hdl.handle.net/10133/3121>

11. Enseignants

Nom du responsable de module : Catherine Bigoni et Olivier Ducourant

Descriptif validé : juillet 2018

Par la responsable locale de filière : B. Kampel (HESAV)